



Version du 3/07/2019

Fiche formation
« Réglementation d'un
Etablissement Recevant du
Public (ERP) - hébergement
touristique »

Hébergements touristiques Unat
Formation d'1.5 jour
Nov 2019

Contact :
Unat Centre Val de Loire
Erika ou Charlotte
8 rue de la Fosse Mardeaux
CONTRES
41 700 LE CONTROIS en SOLOGNE

02 54 78 84 92 / 06 71 26 84 75
centre-valdeloire@unat.asso.fr



UNAT Centre-Val de Loire
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

Fiche formation « Réglementation d'un Etablissements Recevant du Public (ERP) - hébergement touristique »

1,5 jour

Les directrices et directeurs des Maisons Familiales Rurales adhérentes ont sollicité l'Unat pour se former sur 2 thématiques : la stratégie commerciale et la réglementation ERP. Ces sujets étant susceptibles d'intéresser toute structure d'hébergement touristique, nous proposons 2 formations ouvertes aux personnels des MFR mais aussi des villages vacances, centres de séjour, gîtes de groupes et auberges de jeunesse.

1. Descriptif

Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux de la sécurité des ERP
- Connaître les obligations et les devoirs de l'exploitant
- Connaître les contraintes réglementaires spécifiques à l'établissement : dispositions constructives, fonction de sécurité, organisation et équipement

Public

Personnels salariés et bénévoles des structures d'hébergement touristique adhérentes à l'Unat.

Pré-programme 1.5 jour

- L'environnement juridique
 - o Hiérarchie des règles de droit
 - o Définition du risque et de la responsabilité
 - o Définition de l'ERP et classification
 - o L'obligation de sécurité des biens et des personnes dans les ERP
- Responsabilité de l'exploitant
 - o Définition de l'exploitant et ses relations avec les tiers en matière de sécurité (clients, bénévoles, prestataires)
 - o Management des risques
- Les différents risques : santé et sécurité au travail, accessibilité, notion de sureté, règlement incendie, risques liés à l'hébergement et à la restauration
- Documents et procédures obligatoires : document unique, registre de sécurité et d'accessibilité, contrôles périodiques, commission de sécurité, affichages obligatoires
- Travail sur l'organisation de la sécurité dans votre ERP

Intervenant

Michel BONHOURE - L'Océane (plus d'info sur <http://loceane.eu/-formation->)

Dates et lieu

Le 7/11/2019 en présentiel

Dates au choix pour la visio* : **19/11 ou 21/11**. Il sera laissé 2 semaines, entre les 2 jours de formation pour permettre à la structure de travailler sur sa réglementation ERP.

Dans les locaux d'une MFR 45 ou 37 (à redéfinir).

**Cliquez sur ce lien pour donner vos disponibilités.*

2. Conditions d'inscription

- Etre adhérent de l'Unat (s'être acquitté de sa cotisation annuelle)
- Communiquez-nous vos dates de disponibilité pour la ½ journée en visio en cliquant sur le lien ci-dessous
- [Remplir en ligne un bulletin de pré-inscription](#) par personne pour savoir si 8 personnes au moins sont intéressées par cette formation, **AVANT le 26/08/2019 !**
- Ensuite, un bulletin d'inscription définitif avec devis et convention seront adressés

3. Prix adhérent UNAT

Pour salariés et bénévoles : 8 personnes minimum	450 € / pers. pour 1.5 jour
---	--------------------------------

Le saviez-vous ?

Possibilité de remboursement par votre OPCO, pour les salariés, sous réserve d'acceptation de votre dossier.

L'Unat Centre – Val de Loire est référencée sur DataDock.

Retrouvez toutes nos formations et missions d'expertise sur notre site www.unat-centrevalde Loire.fr, rubrique « Nos actions »/ « Expertises et formations ».